

Madame,

L'OMS et les clubs sportifs de Boulazac ont le souci d'offrir l'opportunité aux femmes qui peuvent **se libérer dans la journée**, de s'initier à différents sports.

Les disciplines proposées sont : **le do - in, l'escalade en salle, le fitness-escrime, la gymnastique, le taïso et le tennis**. Elles seront encadrées par des animateurs qualifiés des clubs sportifs.

Vous avez la possibilité de pratiquer tous les sports à un tarif préférentiel de 20 ou 30 € par trimestre.

Les lieux et les horaires sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Période du lundi 15 septembre 2008 au vendredi 19 juin 2009 (hors vacances scolaires)

SPORT	HORAIRES	LIEUX	CONTACT
DO - IN	Lundi 9h-10h Jeudi 9h-10h	Complexe Sportif Agora Salle Karaté	Agora Karaté Do Tél: 06.87.41.11.93
TAISO	Lundi 10h-11h	Complexe Sportif Agora Salle Karaté	Agora Karaté do Tél: 06.87.41.11.93
ESCALADE	Lundi 14h-15h ⇒ A partir de janvier 2009	Gymnase Bibbiena	Les 3 Mousquetons Boulazacois Tel : 05.53.35.59.53
FITNESS- ESCRIME	Jeudi 14h-15h	Complexe Sportif Lucien Dutard – Salle d'escrime Eliane Laguerre	Cercle d'Escrime de Boulazac Tél : 05.53.06.11.00
GYMNASTIQUE	Vendredi 14h-15h ⇒ A partir du 26 septembre 2008	Complexe Sportif Agora Salle de gym.	Office Municipal des Sports 05.53.35.59.77
TENNIS	Mardi 14 h-15h	Stade Jules Dubois	Tennis Club de Boulazac Tél : 05.53.53.71.37

Prévoir une tenue confortable : tee-shirt, short ou jogging, tennis et peut-être une serviette pour éponger le résultat de vos efforts !

Le matériel nécessaire à la pratique du tennis, de l'escalade ou de l'escrime vous sera prêté par les clubs.

Vous pouvez vous inscrire au service des sports de la Mairie de Boulazac sur présentation de :

- 2 photos d'identité
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique multi-sports.

Une participation forfaitaire de **20 € par trimestre** (habitantes de la Communauté Isle Manoire ou demandeuses d'emploi) ou de **30 € par trimestre** (hors communauté de communes et non demandeuses d'emploi) vous sera demandée. Elle couvrira les frais d'assurance et d'adhésion à l'OMS.

Passer'Elles Sports est subventionnée par la Région Aquitaine, le Conseil général de la Dordogne, l'Etat (DDJS & Politique de la Ville) et la Municipalité de Boulazac.